

> 11.3 - HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

	PricewaterhouseCoopers Audit				Deloitte & Associés			
	Montant en euros		%		Montant en euros		%	
	2007	2006	2007	2006	2007	2006	2007	2006
Audit								
<i>Commissariat aux comptes, certifications des comptes, examen des comptes individuels et consolidés</i>	1 595 970	1 565 707	60 %	58 %	1 781 865	1 353 467	66 %	69 %
dont								
Émetteur	201 306	170 200	8 %	6 %	199 306	170 200	7 %	9 %
Filiales intégrées globalement	1 394 664	1 395 507	53 %	52 %	1 582 559	1 183 267	59 %	60 %
<i>Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes</i>	324 313	479 202	12 %	18 %	881 990	497 061	33 %	25 %
dont								
Émetteur	324 313	448 438*	12 %	17 %	20 000	395 000*	1 %	20 %
Filiales intégrées globalement	0	30 764	0 %	1 %	861 990	102 061	32 %	5 %
SOUS-TOTAL AUDIT	1 920 283	2 044 909	72 %	77 %	2 663 856	1 850 529	99 %	94 %
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement								
Juridique, fiscal, social	732 908	611 405	28 %	23 %	29 680	20 561	1 %	1 %
Autres	0	3 702	0 %	0 %	0	98 600	0 %	5 %
SOUS-TOTAL AUTRES	732 908	615 107	28 %	23 %	29 680	119 161	1 %	6 %
TOTAL	2 653 191	2 660 016	100 %	100 %	2 693 535	1 969 690	100 %	100 %

* Dépenses à caractère non récurrent et correspondant aux travaux effectués dans le cadre de l'introduction en bourse de la Société.

> 11.4 - POLITIQUE DE DISTRIBUTION DE DIVIDENDES

La Société peut décider de distribuer des dividendes sur proposition du Conseil d'administration et après décision de l'Assemblée générale annuelle des actionnaires. Toutefois, la Société n'a aucune obligation de distribuer des dividendes et la décision de recommander ou non la distribution d'un dividende ainsi que le montant de ce dividende dépendront notamment :

- des résultats et des *cash flows* de la Société ;
- de la situation financière de la Société ;
- des prévisions de la Société ;

- des intérêts des actionnaires de la Société ;
- des conditions générales de l'activité de la Société ; et
- de tout autre facteur jugé pertinent par le Conseil d'administration de la Société.

En dépit des considérations ci-dessus mentionnées, il n'existe pas de formule permettant de déterminer le montant de dividende à distribuer. En outre, le Code de commerce et les statuts de la Société limitent le droit de la Société de distribuer des dividendes dans certaines circonstances.